

Rapport sur nos plans et nos priorités 2003-2004



Notre vision c'est de voir un Canada où les gens prennent des décisions responsables au sujet de l'environnement et où l'environnement est ainsi soutenu au profit des générations actuelles et futures.



Ce document est basé sur le *Budget des dépenses 2003-2004 : Rapport sur les plans et les priorités*. Il décrit les résultats qu'Environnement Canada a l'intention d'atteindre au cours des trois prochaines années. Il présente plus particulièrement un programme qui répond aux priorités des Canadiens et des Canadiennes : réduire les effets des menaces environnementales sur la santé, maintenir notre environnement naturel et aller de l'avant face aux changements climatiques.

Rapport sur nos plans



Notre mission à Environnement Canada consiste à faire du développement durable une réalité au Canada en aidant les Canadiens et les Canadiennes à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il faut protéger, respecter et sauvegarder.

Mettre l'accent sur le développement durable

Notre qualité de vie et notre prospérité d'aujourd'hui et de demain pivotent sur la recherche du développement durable, qui est crucial pour notre santé, notre sentiment de mieux-être et le caractère habitable de nos collectivités. C'est de plus en plus un élément moteur de l'innovation, un déterminant de la croissance et de la compétitivité à long terme et un atout précieux pour attirer et garder des talents et des investissements.

Afin de faire du développement durable une réalité, Environnement Canada doit intégrer les questions sociales, économiques et environnementales dans l'ensemble de ses politiques et de ses programmes. L'aspect social (comme la pauvreté et la santé) suscite de plus en plus d'intérêt et soulève des préoccupations portant sur la santé de l'environnement, y compris la santé des enfants et le programme des collectivités urbaines. Il reste beaucoup de travail à faire et le Ministère doit poursuivre ses efforts afin de mieux intégrer les politiques environnementales aux considérations économiques.

Science et savoir

À Environnement Canada, la science joue un rôle fondamental dans la réalisation de la vision et de la mission du Ministère et sert également d'assises à ses politiques, à ses programmes et à ses services. Afin que le Ministère puisse atteindre ses objectifs, il est essentiel que ses activités dans le secteur des sciences et de la technologie soient de grande qualité, harmonisées avec ses objectifs et ceux du gouvernement fédéral et liées à la capacité canadienne et internationale en matière de sciences et de technologie. De plus, ses activités doivent permettre de répondre efficacement aux besoins de la population canadienne qui ont trait à l'environnement et au développement durable.

Nos efforts portent sur la recherche, la surveillance et l'évaluation, le développement technologique, l'élaboration d'indicateurs et la préparation de rapports. Nous utilisons son assise scientifique pour :

- comprendre les phénomènes aquatiques, biotiques, terrestres et atmosphériques naturels et leurs interactions;

- évaluer et déterminer les effets d'agresseurs environnementaux connus et nouveaux;
- concevoir et évaluer des politiques possibles de prévention, de contrôle, de gestion et d'adaptation; et
- diffuser des connaissances scientifiques et fournir aux Canadiens et Canadiennes des moyens d'élaborer et d'évaluer des mesures portant sur des problèmes environnementaux.

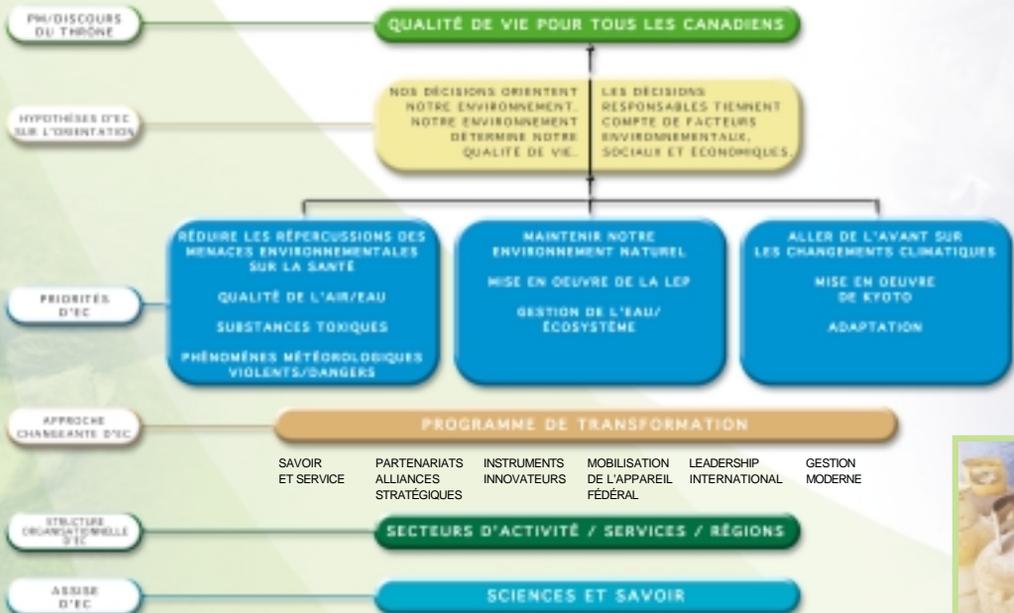
Priorités clés d'Environnement Canada

Le discours du Trône de 2002 a accordé beaucoup d'importance au programme environnemental du Canada et reflétait la nécessité d'intégrer les objectifs sociaux, économiques et environnementaux. On y a reconnu que notre santé et celle de nos enfants, la qualité de vie dans nos collectivités et notre prospérité économique continue sont tributaires d'un environnement sain.

Pour donner suite aux priorités établies dans le discours du Trône, le programme des prochaines années d'Environnement Canada portera avant tout sur les domaines critiques suivants :

- **Réduire les répercussions des menaces environnementales sur la santé et la sécurité** : concentrer les efforts sur les préoccupations reliées à l'air, à l'eau, aux substances toxiques, aux sites contaminés, aux phénomènes météorologiques qui ont de lourdes répercussions et à d'autres dangers;
- **Maintenir notre environnement naturel** : continuer d'élaborer et de promouvoir un programme sur le patrimoine naturel, y compris la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur les espèces en péril*; et
- **Aller de l'avant au sujet des changements climatiques** : en mettant en œuvre le Plan du Canada sur les changements climatiques.

Nous suivons une démarche innovatrice à long terme qui nous permet de nous attaquer aux problèmes immédiats, tout en garantissant un environnement durable pour les générations futures. Une telle démarche doit inclure le savoir et l'innovation comme bases d'intervention; des programmes nationaux et internationaux appliqués en parallèle; et des partenariats avec les provinces, les territoires, ainsi que d'autres intervenants clés.



et nos priorités 2003-2004

Trois priorités d'Environnement Canada

Pour relever les défis des décennies à venir, Environnement Canada a dégagé les trois priorités qui suivent.

Réduire les répercussions des menaces environnementales sur la santé et la sécurité

Nous devons réorienter notre façon de gérer les problèmes environnementaux qui ont des répercussions sur la santé des Canadiens et des Canadiennes. Sur de nombreux fronts, il sera de plus en plus crucial et rentable d'aborder les enjeux environnementaux afin d'améliorer les résultats pour la santé. Notre plan porte avant tout sur quatre enjeux critiques :

- faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes respirent de l'air pur;
- faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient de l'eau pure, propre et salubre;
- protéger les Canadiens et les Canadiennes contre les substances toxiques et les contaminants de l'environnement; et
- aider les Canadiens et les Canadiennes à réduire leur vulnérabilité face aux phénomènes météorologiques violents et aux dangers connexes.

Maintenir notre environnement naturel

Environnement Canada continue d'orienter et de promouvoir un programme sur le patrimoine naturel en encourageant la conservation, la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles. En établissant ses priorités, le Ministère continuera de rechercher des approches écosystémiques plus intégrées de la conservation tout en abordant les besoins particuliers d'espèces et de groupes d'espèces. Les efforts d'Environnement Canada viseront avant tout des stratégies :

- axées sur l'écosystème en général; et
- sur les espèces.

Aller de l'avant au sujet des changements climatiques

Le 17 décembre 2002, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il avait ratifié le Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans le Plan du Canada sur les changements climatiques, le gouvernement du Canada établit une démarche à trois volets afin d'atteindre l'objectif que le Canada s'est fixé à l'égard des changements climatiques, soit réduire les émissions de gaz à effet de serre de 240 mégatonnes (MT) par année. Il y a d'abord les investissements effectués jusqu'à maintenant qui permettront de réaliser le tiers de la réduction totale (80 MT). Le gouvernement présente ensuite dans le plan une stratégie afin de réaliser une autre réduction de 100 MT. Le plan décrit enfin les mesures en place et éventuelles qui devraient permettre au Canada de réduire la tranche restante de 60 MT. Pour atteindre ce résultat, le plan propose cinq moyens :

- objectifs en matière de réduction des émissions des gros émetteurs industriels établis au moyen de pactes comportant un filet de sécurité réglementaire ou financier;
- un fonds de partenariat;
- des investissements stratégiques dans l'infrastructure;
- une Stratégie d'innovation coordonnée; et
- des mesures ciblées comportant le défi Une tonne lancé aux consommateurs, de l'information, des incitatifs, ainsi que des mesures réglementaires et fiscales.

La prise de conscience croissante de l'incidence des facteurs environnementaux sur la santé demeure la locomotive des préoccupations du public à propos de l'environnement. Au moins 61 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes sont d'avis que les problèmes environnementaux ont maintenant un effet important sur leur état de santé. La plupart (88 p. 100) sont aussi d'avis que les problèmes environnementaux auront un effet important sur la santé des générations futures. Ces résultats demeurent stables depuis le début du suivi en 1992 (Environmental Monitor, 2002-2003).

Léguer un environnement en bonne santé aux générations de demain (64 p. 100) : voilà le grand enjeu que les Canadiens et les Canadiennes utilisent pour définir ce que signifie pour eux être Canadien. Ce sentiment, qui est le plus enraciné dans les Prairies (79 p. 100). Les femmes et les Canadiens âgés sont plus susceptibles d'affirmer que le patrimoine environnemental est ce qui définit le mieux à leurs yeux ce que signifie être Canadien et Canadienne. (Ekos, North American Integration, 2002).

Plus de neuf Canadiens sur dix (92 p. 100) croient qu'il est de notre ressort de régler le problème des changements climatiques pour la génération à venir. De plus, 84 et 80 p. 100, respectivement, de la population croit qu'il est nécessaire de prendre des mesures concertées au niveau international en ce qui concerne les changements climatiques (et, par conséquent, le Protocole de Kyoto) et que le risque d'attendre est simplement « trop élevé ». Un peu plus de trois Canadiens sur quatre (77 p. 100) croient qu'il faut agir sans tarder étant donné que le climat subit déjà des changements préoccupants. (Ekos – Canadians Attitudes Towards Climate Change, 2003).



PACIFIQUE ET
LE YUKON

PRAIRIES ET
LE NORD

Secteurs d'activité d'Environnement Canada

Environnement Canada remplit son mandat qui consiste à conserver et à protéger notre patrimoine comme à préserver la santé et la sécurité des Canadiens, par les efforts qu'il déploie dans ses quatre secteurs d'activité axés sur les résultats :

- Environnement sain;
- Nature;
- Prévisions météorologiques et environnementales; et
- Gestion, administration et politiques

Chaque secteur d'activité est structuré de manière à produire un résultat stratégique à long terme. Chaque résultat comprend deux ou trois buts à long terme plus précis que l'on nomme « résultats clés ».

Les secteurs d'activité sont des tribunes pour établir l'orientation nationale; garantir l'uniformité dans l'exécution des programmes; préciser clairement les responsabilités en matière de résultat des diverses organisations; et assurer le suivi du rendement. Chaque secteur d'activité relève d'un sous-ministre adjoint (SMA), qui assure la direction fonctionnelle par la promotion d'une adhésion partagée aux priorités, aux stratégies et aux engagements de rendement. Le SMA est responsable de l'atteinte des résultats du secteur d'activité.



Services et régions d'Environnement Canada

L'administration centrale d'Environnement Canada est répartie en cinq organisations :

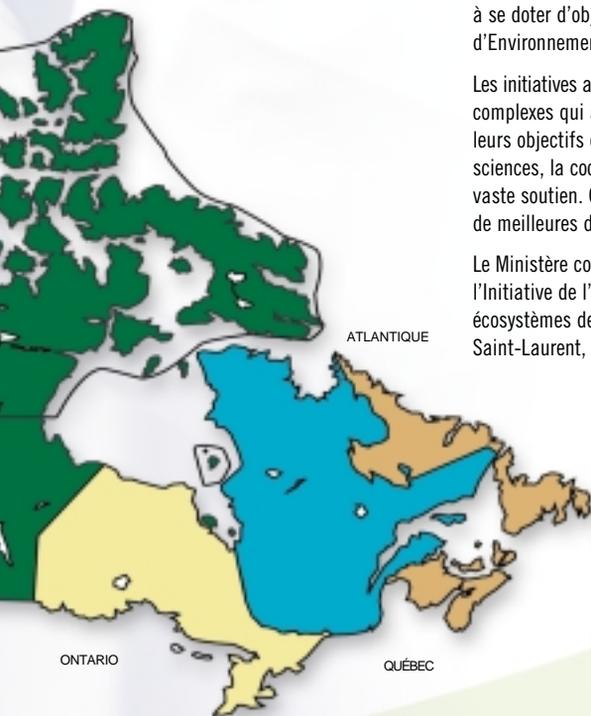
- Service météorologique du Canada;
- Service de la conservation de l'environnement;
- Service de la protection de l'environnement;
- Ressources humaines et Innovation des services;
- Politiques et Communications;

et cinq régions intégrées : l'Atlantique; le Québec; l'Ontario; les Prairies et le Nord; et le Pacifique et le Yukon.

Les bureaux régionaux d'Environnement Canada relèvent de directeurs généraux régionaux qui appliquent la vision nationale de l'environnement à l'échelle locale. Les bureaux régionaux travaillent de concert avec les provinces, les territoires, les collectivités et les autres intervenants, partout au pays, les encourageant à se doter d'objectifs adaptés aux écosystèmes locaux et régionaux. La force des régions intégrées d'Environnement Canada réside dans leur optique écosystémique.

Les initiatives axées sur l'écosystème sont des efforts concertés en vue de régler les problèmes environnementaux complexes qui affectent certains écosystèmes. Elles aident les Canadiens et les Canadiennes à atteindre leurs objectifs environnementaux par des partenariats, la mise en commun des ressources, l'orientation des sciences, la coordination des efforts, le partage de l'information et des expériences ainsi que l'obtention d'un vaste soutien. Ces initiatives aident tous les intervenants à acquérir la capacité nécessaire pour prendre de meilleures décisions et effectuer des changements.

Le Ministère collabore actuellement à six initiatives différentes axées sur l'écosystème au Canada – soit l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia/Plan d'action du bassin de Georgia, l'Initiative des écosystèmes des rivières du Nord, l'Initiative des écosystèmes nordiques, le Plan d'action du Saint-Laurent, le Plan d'assainissement du littoral Atlantique, et les Grands Lacs 2020.



Approche matricielle et budget d'Environnement Canada

Les structures organisationnelles d'Environnement Canada recourent les secteurs d'activité dans une approche matricielle de gestion. Cela permet au programme d'environnement de se définir dans un contexte national tout en se centrant sur les clients et en tenant compte des différences régionales.

Les secteurs d'activité sont les blocs en fonction desquels Environnement Canada reçoit son budget du Parlement. Ils représentent également la

façon dont le Ministère doit rendre compte de ses dépenses et des résultats obtenus. En 2003–2004, Environnement Canada disposera d'un budget brut d'environ 905,7 millions de dollars (82,5 millions de dollars en recette externe) qu'il répartira entre ses quatre secteurs d'activité comme suit : Environnement sain : 281,01 \$; Nature : 200,4 \$; Prévisions météorologiques et environnementales : 303,5 \$; Gestion, administration et politiques : 120,8 \$. Environ 33 p. 100 du budget est attribué aux régions.

	DIR. GÉN. RÉG. PACIFIQUE ET TENDON	DIR. GÉN. RÉG. ONTARIO	DIR. GÉN. RÉG. ATLANTIQUE	SMA POLITIQUES ET COMMUNICATIONS	SMA SERVICE HÉTÉROLOGUEUR DU CANADA	SMA SERVICE DE LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT					TOTAL EN MILLIONS \$	TOTAL DES ETP	
ENVIRONNEMENT SAIN	10,8	10,8	11,5	9,4	20,6	37,4		10,0	163,1	7,5	281,0	1 422	
NATURE	16,5	18,2	26,2	23,5	10,8	3,2				102,0	200,4	1 270	
PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	18,8	36,9	17,3	13,3	11,7			205,1		0,4	303,5	1 713	
GESTION, ADMINISTRATION ET POLITIQUES	10,9	9,3	10,2	5,9	5,8	47,2	23,3	4,9	1,2	1,7	0,5	120,8	1 236
TOTAL EN MILLIONS \$	56,9	75,2	65,1	52,1	49,0	50,4	60,7	4,9	216,3	164,8	110,4	905,7	
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	493	689	550	526	422	523	200	40	868	722	608	5 641	

DIR. GÉN. RÉG. = Directeur général régional
SMA = Sous-ministre adjoint

Ce montant est basé sur l'annonce de la répartition initiale du financement venant du budget fédéral et pourrait changer.

Programme de transformation d'Environnement Canada

Les enjeux environnementaux sont complexes, multiples et pluridisciplinaires. Les nouvelles assises scientifiques nous procurent une série ininterrompue de nouveaux aperçus des risques environnementaux dont l'analyse et l'intégration dans les politiques et les programmes fédéraux exigeront beaucoup de temps et de ressources.

Les Canadiens et les Canadiennes veulent que les gouvernements répondent à leurs besoins et leur assurent un service intégré par tout un éventail de modes de prestation. Il faut redoubler d'efforts pour assurer que les programmes et les services sont conçus et fournis dans l'optique des citoyens.

Étant donné la complexité des enjeux environnementaux et comme le public s'attend de plus en plus à un service à l'écoute, Environnement Canada doit élaborer de nouvelles méthodes de gestion de l'environnement afin de produire des résultats importants et durables. Nous sommes en train de transformer notre façon de faire à la fois à l'interne et avec nos partenaires et nos interlocuteurs.

Le programme Le savoir au service des Canadiens et des Canadiennes (LSSC) représente un engagement que la haute direction du Ministère a pris **d'intégrer délibérément la façon d'inclure** les personnes, le savoir et le service dans la trame de notre travail partout à Environnement Canada. Le programme démontre qu'Environnement Canada comprend de plus en plus le caractère central du savoir dans notre démarche et le rôle de service important que nous jouons pour aider les Canadiens et les Canadiennes à prendre des décisions efficaces.

Le programme LSSC favorisera l'élaboration de stratégies qui mettent l'accent sur une **façon plus innovatrice** d'aborder le programme environnemental. Il encouragera une optique plus intégrée et à long terme.

L'approche systématique comporte cinq éléments qui deviendront les paramètres de notre façon d'agir dans tous les enjeux environnementaux : science, information et indicateurs; outils et instruments innovateurs; partenariats et alliances stratégiques; mobilisation de l'appareil fédéral; et leadership international.

Le Plan d'action d'Environnement Canada pour la modernisation de la gestion (PAMG) vise avant tout à transformer notre façon de travailler en garantissant que le Ministère dispose des **compétences en gestion** nécessaires pour réaliser ses initiatives de politique et de programme et contribuer directement à la mise en œuvre du programme LSSC. Par conséquent, Environnement Canada s'engage à atteindre l'excellence dans cinq grands domaines de gestion : dépenses judicieuses, gestion axée sur les résultats, milieu de travail exemplaire, valeurs et gestion axée sur les citoyens.



Le savoir au service des Canadiens et des Canadiennes

Notre objectif est de partager notre savoir de façon créative et d'encourager l'innovation afin de mieux servir la population canadienne maintenant et pour les années à venir.

Principes de la Charte LSSC :

1. Nos gens, par leur savoir et leur sagesse collective, jouent un rôle primordial dans la présentation de nos services aux Canadiens.
2. La confiance et la collaboration à tous les niveaux sont essentielles à notre réussite.
3. Le savoir, l'expérience et les apprentissages sont partagés rapidement à l'externe, pour le bénéfice de la population canadienne et de la collectivité mondiale.
4. Un engagement actif et un dialogue continu avec les clients, les citoyens, les partenaires et les intervenants sont indispensables pour veiller à ce que nos services répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes et servent l'intérêt public.
5. Notre milieu de travail attire et soutient les personnes et encourage un environnement axé sur le travail d'équipe.

Pour plus de renseignements :
www.ec.gc.ca/rpp/index_f.html

